

# BULLETIN MUNICIPAL



**Juin 2011**  
**Numéro 15**

Etat civil – urbanisme	p 1
Informations diverses	p 2
Du coté du Conseil	p 3
Le budget	p 4

## ETAT CIVIL

### **Naissances :**

Clémentine Houttement le 7 janvier 2011 à Boult  
Antoine Contursi le 19 janvier 2011  
Emie Poignot le 18 mars 2011  
Nolan Toussaint-Jullien le 19 mars 2011

### **Nouveaux arrivants :**

Alexandre Toussaint-Jullien et Kuria Charlène – 14, rue du Tilleul  
Khost Anne-Laure – 1, rue du Tilleul  
Ferhat Nasser et Fazia – 2, rue du Château  
Urbaniak Lionel et Gradeler Jehanne – 13, chemin des Vignes

### **Décès :**

Claire Dubois le 30 janvier 2011  
Andrée Vaillard le 2 février 2011  
Abel Camos le 30 mars 2011  
Lucien Piot le 16 avril 2011

### **Urbanisme**

Piccand René : réfection de clôture  
Girard Frédéric : construction maison individuelle  
Delain Gérald : construction maison individuelle  
Duffet Jean-Pierre : construction maison individuelle  
Sa Habitats et Territoires : construction de 12 logements collectifs  
Bouveret Michel : réfection de toiture, changement des tuiles  
Cuhe Isabelle : construction maison individuelle  
Jacques Vincent : construction maison individuelle  
RPI : construction d'une nouvelle classe  
Arnoud Patrice : transformation d'un hangar  
Scipanencko Jean-Christophe et Godard Nathalie : construction maison individuelle  
Ménétrier Noëlle : réfection de toiture  
Pitallier Jérôme et Vienet Marine : construction maison individuelle  
Jean Thierry : construction d'un garage  
Commune de Boult : construction d'une station d'épuration  
Maréchal Cyril : installation de panneaux photovoltaïques  
Commune de Boult : changement de fenêtres ancien presbytère  
Finck Josette : changement de fenêtres  
Ferhat Nasser : réfection de crépi et changement d'une fenêtre

## INFORMATIONS DIVERSES

### Cérémonie du 14 juillet

Cette année encore après la traditionnelle cérémonie aux monuments aux morts à 11h, la municipalité offrira le verre de l'amitié sur la place du Souvenir Français.

En fin d'après-midi, vous pourrez profiter de la buvette des pompiers jusqu'en soirée où vous pourrez admirer les feux d'artifice offerts par la commune. Le bal clôturera cette journée nationale.

### Poubelles

Suite à certaines plaintes de nos villageois mais surtout pour des raisons de sécurité et conformément à l'article du droit environnemental (voir site internet de la Communauté de Commune du Pays Riolois, rubrique environnement), nous vous demandons, une fois le passage du camion effectué de bien vouloir mettre en pratique cet article et de rentrer vos poubelles LE JOUR MEME du passage. Merci d'avance.

### Modification horaires mairie

Suite au transfert du siège social du RPI à la mairie de Chaux-La-Lotière et, notre secrétaire devant effectuer des heures de travail, comprises dans son contrat, pour ce dernier, nous vous informons que les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés comme suit :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : inchangés
- vendredi : inchangé le matin, FERME l'après-midi.

### Téléphonie mobile

L'église, suite à son inscription sur la liste supplémentaire des monuments historiques, ne peut recevoir l'émetteur. En effet, les travaux nécessaires pour installer l'émetteur dans le clocher sont incompatibles à sa préservation.

L'émetteur SFR sera donc installé sur un pylône de 20 m de hauteur au niveau du terrain de foot et assurera la portabilité vers tous les opérateurs. La déclaration préalable de travaux est déposée et la mise en service est prévue à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

## Eclairage public

A compter de cet été, l'éclairage public sera vérifié dans son intégralité trois fois par an : pour la rentrée scolaire, au début de l'hiver et en sortie de printemps.

### Emploi saisonnier

Comme les années précédentes, une personne est embauchée pour aider le cantonnier à assurer l'entretien des espaces verts.

### Cartes Avantages Jeunes

80 cartes sont commandées. Elles seront disponibles en mairie à partir du 15 septembre.

### Calendrier Association Boul't Entrain

- 11 septembre : vide jardin (animation et présence de professionnels)
- 9 octobre : braderie de Noël
- 20 novembre : vide grenier en salle

## DU COTE DU CONSEIL

### Subventions associatives

Lors du conseil municipal du 18/02/2011 a été voté le montant des subventions attribuées à 9 associations :

<i>NOMS ASSOCIATIONS</i>	<i>MONTANT</i>
Centre aéré de Voray	1,50€/enfant/jour
ADMR	200€
Restaurant du coeur	300€
Union Sportive Rioz-Etuz-Cussey	150€
Amicale des donneurs de sang de Rioz	150€
Souvenir Français	100€
Amicale des Sapeurs Pompiers de Boul't	2500€
ACCA de Boul't	2000€
Association Boul't en Train	300€

### Exonération de la Taxe foncière

Le conseil municipal a décidé l'exonération de la part communale de la taxe foncière bâtie de 50% pour une durée de 5 ans sur les constructions de logements neufs bénéficiant du label BBC (bâtiment basse consommation).

## Taxes et redevances

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition des taxes (habitation, foncier bâti et non bâti).

Il en est de même pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui se traduisent, pour rappel comme suit pour l'année 2011 :

EAU : - de 0 à 250m<sup>3</sup> : 0,70€ le m<sup>3</sup>  
- de 251 à 500m<sup>3</sup> : 0,37€ le m<sup>3</sup>  
- plus de 501m<sup>3</sup> : 0,31€ le m<sup>3</sup>

ASSAINISSEMENT : 0,80€ le m<sup>3</sup>

## Taxe d'aménagement

Une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée par la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II. Elle sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Elle est aussi destinée à remplacer, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), la participation pour raccordement à l'égout (PRE).

Le conseil municipal a décidé d'instituer sur l'ensemble de la commune, la taxe d'aménagement au taux de 2 %.

Ce taux est valable pour une durée de 3 ans et pourra être modifié tous les ans.

## Station d'épuration : Enfin

Après 6 années d'étude, de consultation, de démarche administrative et financière, les travaux débiteront mi juillet. Le chantier s'étalera sur 6 mois environ. La station actuelle sera démontée en fonction de l'avancement des travaux afin de maintenir un traitement minimum des eaux usées.

Le remplacement de certaines canalisations d'assainissement (situées en plein champs), l'extension de réseau d'eaux usées (chemin du Cordonnet, chemin du Petit Pont) auront lieu en septembre, en même temps que les travaux de voirie.

C'est donc une nouvelle unité de traitement des eaux usées à biodisque de 800 équivalent habitants qui sera mise en service en fin d'année.

## Le Plan local d'urbanisme

Les services de l'Etat ont rendu leur avis. Le Préfet a souligné que le projet d'extension urbaine a bien été déterminé dans la préoccupation de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels.

Néanmoins, les avis sont assortis de quelques remarques ne remettant pas en cause le plan de zone.

L'enquête publique se déroulera du 19 septembre au 20 octobre 2011. Le commissaire enquêteur assurera sa permanence en mairie le

- lundi 19/09 de 9h à 12h
- samedi 01/10 de 9h à 12h
- samedi 08/10 de 9h à 12h
- jeudi 20/10 de 14h à 17 h.

Un registre et le dossier d'enquête publique seront consultables en mairie pendant cette période.

## Diagnostic du réseau d'eau potable

Afin de s'assurer que son service d'eau potable soit rendu dans des conditions satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution prévisible des besoins, la commune va élaborer son **schéma directeur d'alimentation en eau potable**, dont l'élaboration sera confiée à un bureau d'études.

### **Le schéma directeur a pour vocation :**

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'alimentation en eau potable
- de pointer les problèmes existants
- d'estimer les besoins futurs et de proposer plusieurs scénarios
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la commune.

## Renforcement du réseau de distribution d'électricité rue de la Tuilerie

Compte tenu des chutes de tensions existantes dans le secteur Tuilerie de l'ordre de 9%, des constructions à venir et du prochain raccordement au réseau électrique du pylône départemental de téléphonie mobile, une étude est en cours pour renforcer le réseau électrique.

## Le budget

Période importante pour le conseil municipal, le budget est équilibré et présenté en dernière page.

Dépenses d'investissement COMMUNE		Recettes d'investissement COMMUNE	
001 déficit investissement	278 389,09 €	024 vente terrain	295,00 €
16 emprunt en cours	23 074,00 €	10 FCTVA	74 174,00 €
204 SIED centre bourg	20 600,00 €	13 subventions	162 529,00 €
21 forêt	16 528,00 €	165 cautions logement	500,00 €
21 transfo EDF Lotissement	26 200,00 €	042 amortissement	4 000,00 €
21 Souffleur, congélateur...	1 604,00 €		
21 Aire de jeux et bancs	6 252,00 €	1068 affectation résultat	278 389,09 €
21 fenêtres logements cure	17 000,00 €		
21 chauffage Lavière	6 500,00 €		
21 cimetière	900,00 €		
21 tables Lavières	1 484,00 €		
21 centre bourg	2 553,00 €		
21 voirie Tilleul	54 500,00 €		
21 tracteur / lame	25 800,00 €		
0 excédent	38 503,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>519 887,09 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>519 887,09 €</b>
Dépenses de fonctionnement COMMUNE		Recettes de fonctionnement COMMUNE	
011 charges générales	100 000,00 €	002 excédent fonctionnement	27 420,00 €
011 excédent	67 024,00 €	70 produits divers	100 000,00 €
012 charges de personnel	72 000,00 €	73 impôts	64 000,00 €
65 élus	54 000,00 €	74 dotations	84 000,00 €
66 emprunt	1 500,00 €	75 revenus des immeubles	34 000,00 €
67 subvention chaufferie	2 282,00 €		
67 subvention eau	8 614,00 €		
040 amortissement	4 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>309 420,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>309 420,00 €</b>
Dépenses d'investissement EAU		Recettes d'investissement EAU	
21 captages	80 000,00 €	001 excédent investissement	90 750,00 €
21 canalisations Tilleul	41 000,00 €	10 FCTVA	3 112,00 €
21 excédent	43 578,00 €	13 subventions	59 129,00 €
040 amortissement	413,00 €	040 amortissement	12 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>164 991,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>164 991,00 €</b>
Dépenses de fonctionnement EAU		Recettes de fonctionnement EAU	
11 charges générales	22 900,00 €	002 excédent fonctionnement	218,00 €
14 reversement taxe	5 200,00 €	70 recettes diverses	30 000,00 €
67 titres annulés	145,00 €	74 subvention commune	8 614,00 €
042 amortissement	12 000,00 €	042 amortissement	413,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 245,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 245,00 €</b>
Dépenses d'investissement ASSAINISSEMENT		Recettes d'investissement ASSAINISSEMENT	
21 station	497 000,00 €	001 excédent investissement	10 600,00 €
21 réseaux	32 000,00 €	10 FCTVA	2 482,00 €
040 amortissement	500,00 €	13 subventions	329 035,00 €
041 études	4 896,00 €	16 emprunt	105 585,00 €
		203 études	4 896,00 €
		040 amortissement	5 500,00 €
		021 virement de sect° fonction	79 298,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>534 396,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>534 396,00 €</b>
Dépenses de fonctionnement ASSAINISSEMENT		Recettes de fonctionnement ASSAINISSEMENT	
011 charges générales	7 350,00 €	002 excédent fonctionnement	72 298,00 €
014 reversement taxe	3 500,00 €	70 recettes diverses	23 000,00 €
65 non valeur	100,00 €	042 amortissement	500,00 €
67 titres annulés	50,00 €		
042 amortissement	5 500,00 €		
023 Virement sect° investiss.	79 298,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>95 798,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>95 798,00 €</b>